

Burundi : Bujumbura met les médias au pas pour la couverture des élections

RFI, 21/10/2019. Au Burundi, le Conseil national de la communication, un organe du gouvernement qui régule les médias, est accusé de chercher à contrôler étroitement la couverture médiatique des élections de 2020. L'instance a donné jusqu'à dimanche aux deux seuls médias qui n'ont pas signé sur-le-champ ce document pour qu'ils ratent l'échéance.

Le CNC avait d'abord surpris vendredi l'ensemble des responsables des médias burundais en leur demandant de souscrire immédiatement à un « Code de conduite des médias et des journalistes en période électorale 2020 » qui censait leur permettre de travailler « professionnellement » mais auquel ils n'avaient pas contribué et dont ils n'avaient encore reçu en mains propres le texte. Une trentaine de responsables de médias burundais avaient été convoqués pour des « échanges sur un projet de code de conduite » préparé par le CNC. Mais les choses sont allées vite, seules quelques journalistes présents sur place. Après une courte présentation de ce texte, ils sont tous invités à signer ce code qui encadre strictement et dès aujourd'hui leur couverture des élections générales prévues dans sept mois. Les règles auxquelles ils doivent souscrire sont très contraignantes. Ils s'engagent par exemple à ne pas publier ou diffuser par quelque canal que ce soit (même les résultats provisoires ou définitifs des élections autres que ceux annoncés officiellement par la Commission électorale nationale indépendante). Et le texte de prévoir aussi que « en aucun cas, les résultats de sondages ne peuvent être considérés comme une source d'information pour les médias ». Signature ou non, la consigne est obligatoire. Tous les responsables présents vont alors apposer leurs signatures sur le document, à l'exception de ceux des deux derniers médias indépendants du Burundi, l'hebdomadaire Iwacu et la radio Isanganiro. Ils avaient jusqu'à dimanche soir pour envoyer leurs considérations, mais le président du Conseil national de la communication, Nestor Bankumukunzi, a déclaré prouvé : ce code que les journalistes burundais s'engagent à respecter en toute liberté, va s'appliquer à tous les médias, à signataires et non signataires. Ce texte va même plus loin puisqu'il s'applique également aux journalistes étrangers qui seront accredités pour couvrir les élections de 2020, selon un article, auxquelles l'actuel chef de l'état Pierre Nkurunziza a promis de ne pas se représenter.